

Image not found or type unknown



Fin de cdd dans 8 jour prise de conges forcées

Par **ebugs**, le **23/06/2009** à **17:28**

Bonjour, rn
je m'excuse par avance, risque d'être très mal polie envers mon super patron. rn
Voilà, cette tête de dur ma embauché il y a 4 mois en cdd. rn
il l'a renouvelé déjà 3 fois. rn
il a décidé qu'avec la crise, il ne pouvait plus m'avoir comme employeur. rn
de plus dans 8 jours mon contrat se termine, il a décidé de me mettre en congé forcé pour finir le contrat. A-t-il le droit de faire ça. de plus il me l'a dit à l'oral et pas écrit. rn
est-ce que je peux l'emmerder. quels sont mes recours